

N° 48

Le périodique de Tannay

Edition mai 2023



le Tannayroli

**Ouverture du port
du Torry**

**Une nouvelle pêcherie
à Tannay**



© Photo EPT

Sommaire

Edito	3	Notre déchetterie intercommunale	14
Les décisions du Conseil communal	4	Achat de la parcelle 139 et de l'immeuble « Floréal »	15
Nouveau Municipal	5	L'Amicale de Tannay Manifestations 2023	16-17
Ouverture du port du Torry	6-7	Variations Musicales de Tannay 2023	18-19
PACom - Le Plan d'affectation communal	8	Annonces	
Urbanisme	9-10-11	Décès - Naissances	
Agriculture biologique et agriculture intégrée	12-13	Divers	20



Editorial



MUNICIPALE

Marie-Noëlle
Favarger Schmidt

De la poésie au recensement cantonal des arbres remarquables.

«*Les arbres sont des poèmes que la terre écrit sur le ciel.*» C'est le poète Khalil Gibran qui écrivait cela au siècle dernier. Et c'est vrai que les arbres enchantent nos vies! Ils les embellissent. Plus que cela, on pourrait même dire qu'ils sont essentiels à nos vies! Car aujourd'hui plus que jamais, ils contribuent, par la production d'oxygène, à la lutte contre le changement climatique et à la conservation de la biodiversité!

Par le rôle essentiel qu'ils jouent ainsi, il faut désormais que les arbres soient au centre de toute notre attention. Et en particulier, ceux qu'on appelle les « remarquables », ces arbres aux grandes dimensions, qui assurent de nombreuses fonctions écologiques tout en embellissant le paysage. Par leur âge, leur circonférence et souvent par leur valeur historique ou culturelle, ils jouent également un rôle important dans la conservation du patrimoine arboré.

C'est pourquoi le canton de Vaud s'est donné comme objectif de disposer dans un délai de 5 ans d'un inventaire complet des arbres remarquables, hors forêt, qui constituera une bonne base pour améliorer la protection et qui permettra aux générations futures d'en retracer l'histoire. Pour cela, il fait donc appel aux communes, qui sont ainsi chargées de récolter ces informations auprès de leurs habitants, les données relatives à ces arbres remarquables étant ensuite centralisées et disponibles par tout un chacun.

Il s'agira plus précisément d'un relevé de terrain de ces arbres remarquables complété d'une notation informatique de leur gabarit et de leurs valeurs naturelles, esthétiques, paysagères, sociales et historiques. Bref d'un ensemble de données qui permettront de définir si l'arbre répond aux critères d'un arbre remarquable d'importance cantonale qui bénéficiera alors d'une protection particulière.

Pour établir ce recensement, notre commune, qui souhaite pleinement s'investir dans ce dernier, a besoin de votre aide. Vous avez reçu récemment un flyer vous informant de ce sujet et vous invitant à vous adresser à notre administration, non seulement pour éventuellement permettre à vos arbres d'être identifiés comme remarquables mais aussi de pouvoir bénéficier de subsides cantonaux qui seront accordés pour l'entretien et la taille de « nos » arbres remarquables.

On a pu dire que les arbres étaient nos meilleurs alliés pour maintenir la vie sur terre et lutter contre le changement climatique. En participant à cette enquête, vous apporterez aussi une utile contribution à la préservation de notre patrimoine.

Municipale, notamment en charge des Espaces Verts



Les décisions du Conseil communal

Séance du 5 décembre 2022 :

- préavis municipal n° 18 (accepté) relatif au budget 2023 ;
- préavis municipal n° 19 (accepté) relatif au budget 2023 de l'Entente intercommunale du port du Torry ;

Séance du 27 mars 2023 :

- préavis municipal n° 20 (refusé) relatif à l'étude d'un projet de fusion des huit communes de TS et de son financement ;
- préavis municipal n° 22 (accepté) relatif au règlement du port du Torry ;

Prochaines séances du Conseil communal

Mardi 13 juin 2023

Lundi 26 juin 2023



HORAIRE DÉCHÈTERIE

Lundi	Matin fermé /	14h00 - 19h00
Mardi	09h00 - 12h00 /	14h00 - 18h00
Mercredi	09h00 - 12h00 /	14h00 - 18h00
Jeudi	09h00 - 12h00 /	14h00 - 18h00
Vendredi	Matin fermé /	14h00 - 19h00
Samedi	09h00-18h00	Non-stop

HORAIRE ADMINISTRATION

Lundi	Fermé	
Mardi	Office de la population	07h30 - 12h00
Mercredi	Greffé municipal	08h00 - 12h00
Jeudi	Office de la population	14h00 - 18h00
Vendredi	Greffé municipal	08h00 - 12h00



Notre nouveau Municipal

Suite au départ de Madame Ninon Pulver Piccot, la Municipalité a le grand plaisir de vous annoncer son rempla-

cement depuis le 15 mars 2023 en la personne de **Monsieur Michael Schlegel** qui reprend, entre autres, le

dicastère des écoles. Nous le remercions vivement pour son engagement à défendre les intérêts de la commune.



SYNDIQUE

Denise Rudaz

Une pêcherie à Tannay

Suite à l'acceptation du préavis pour la construction d'une pêcherie, celle-ci est en passe d'être terminée. Le gérant, M. Jean-Charles Bensadoun pêcheur professionnel, prendra ses fonctions d'ici fin juin.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans ce site enchanteur et sommes persuadés que cette pêcherie sera un lieu prisé des habitants de la région.



Tél. 079 661 26 01
info@propecheleman.ch



Port du Torry



VICE-SYNDIC

Claus Hässig

Le nouveau port du Torry ouvre le 1^{er} juin

De longues années de projets et 16 mois de travaux: c'est ce qu'il aura fallu pour voir les premiers bateaux amarrés dans le nouveau port du Torry. Le 1^{er} juin marque la mise en fonction de cet ouvrage mené à terme par la mise en commun des moyens des communes de Tannay et de Mies.

Le nouveau port accueille ainsi 136 bateaux de toutes tailles derrière ses digues qui dessinent une courbe élégante sur le lac, et dont la plus longue servira aussi de promenade aux habitants pour découvrir une vue époustouflante sur le lac et ses rives.

Les travaux de construction du nouveau port intercommunal du Torry ont pu commencer à la fin janvier 2022.

17 mois plus tard, aussi bien le calendrier des travaux que les budgets ont été respectés, malgré les difficultés dans le secteur des matériaux de construction par suite du Covid et du conflit ukrainien.

Les obstacles et les imprévus ont été nombreux. Mais une collaboration étroite et suivie entre le comité de l'Entente intercommunale du port du Torry qui représente les deux communes, les architectes et les mandataires, la direction des travaux et les corps de métiers ont permis de surmonter tous les obstacles.

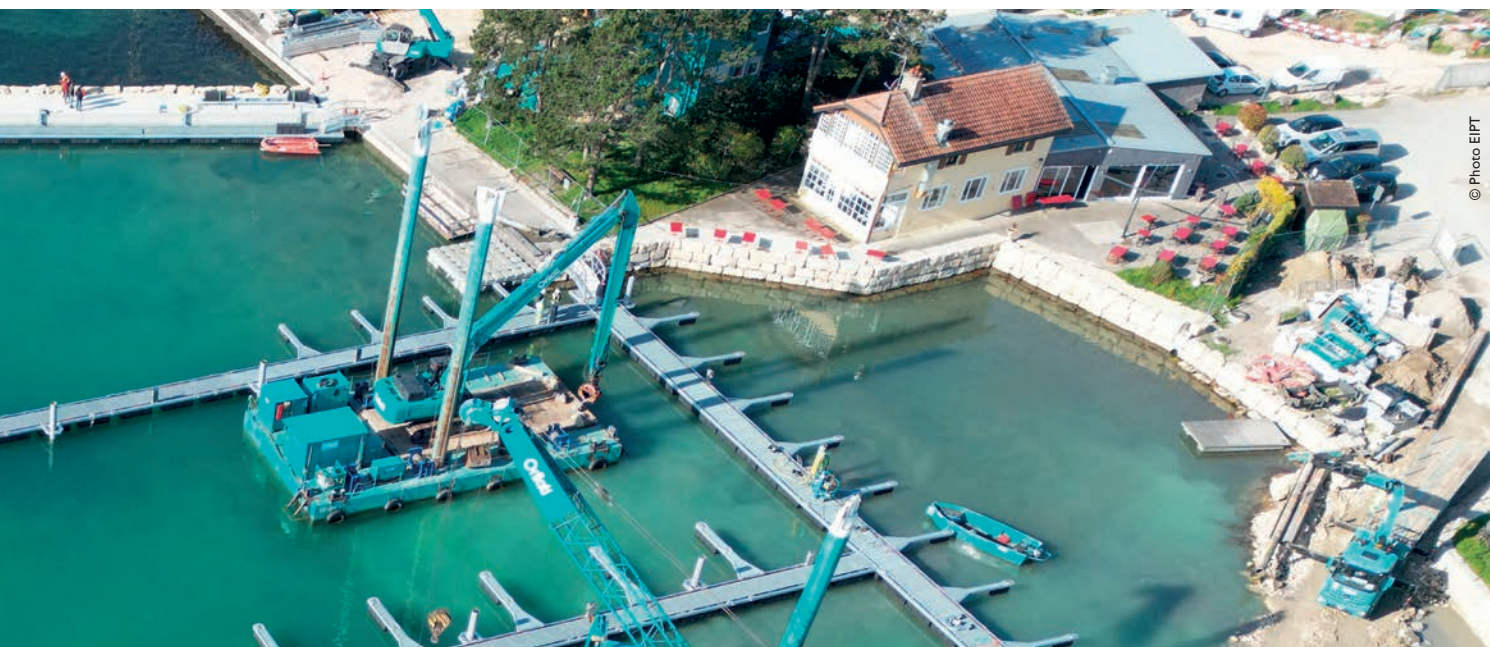
Parallèlement aux gros travaux de construction du port, d'autres réalisations faisant partie de l'aménagement des rives du lac sont sorties de terre: deux pavillons sur la plage de Mies et un pavillon

technique à Tannay, suivi de près par la nouvelle pêcherie sur le territoire de Tannay qui ouvrira également cet été.

Enfin, dès cet automne commenceront les travaux pour la renaturation du Torry (voir notre article dans Le Tannayroli no 47).

Une fois tous les travaux terminés, la population des deux communes pourra fêter cette réalisation tellement attendue.





© Photo EIPT

Le nouveau port et sa construction, c'est :

- 136 places d'amarrage, dont cinq pour des visiteurs et une pour le sauvetage
- 980 tonnes de palplanches en acier
- 6'550 tonnes d'enrochements pour les digues
- 5'740 tonnes de sable
- Une promenade publique sur la digue qui avance de 153 mètres sur le lac
- 6,5 millions de francs de travaux



© Photo EIPT



VICE-SYNDIC

Claus Hässig

Le Plan d'affectation communal : deuxième enquête publique

Au courant du mois de mai, le Plan d'Affectation Communal (PACom) a fait à nouveau pour une deuxième fois l'objet d'une enquête publique. La population a ainsi eu le moyen d'apporter ses observations au sujet de ce dossier fondamental pour l'avenir urbanistique et architectural de notre commune. Cette enquête doit aboutir à une adoption définitive du nouveau plan d'aménagement communal avant la fin de l'année.

A plusieurs reprises déjà, Le Tannayroli a informé les habitants du village des multiples aspects de cette révision et de la mise à jour du plan d'aménagement avec les règlements qui l'accompagnent.

Le précédent plan d'aménagement date de 2010. Sa mise à jour est exigée tous les dix à quinze ans.

Commencé en 2017, cet exercice est complexe du point de vue technique et politique. Les législations fédérales et cantonales posent de nombreuses et nouvelles exigences pour la protection du paysage et des eaux ainsi que pour l'aménagement du territoire en général.

La Municipalité est avant tout préoccupée par la question suivante : le canton estimant que la zone à bâtir de la commune a dépassé sa capacité autorisée de 464 habitants, demande de réduire les zones

à bâtir, alors que les terrains libres qui pourraient être déclassés se font rares.

Une première version du dossier de révision du PACom avait été soumise à l'enquête publique au printemps 2021. 14 oppositions, dont deux collectives, avaient été déposées.

Suite à des séances de conciliation, des oppositions ont pu être prises en compte et soumises au canton. Après des mois d'attente, la Municipalité a reçu la réponse cantonale qui contenait hélas une nouvelle entrave pour la commune.

Dans plusieurs zones à bâtir, il existe actuellement l'exigence d'une taille minimale des parcelles à construire, pour maintenir des zones villas aérées et peu urbanisées. La Municipalité souhaitait maintenir cette règle (1'000m² par parcelle au minimum). Or, le canton s'est opposé au der-

nier moment à ce principe en invoquant le droit fédéral.

L'abolition de cette taille minimale des parcelles amènera à terme une densification importante des constructions. La Municipalité a fait part au canton de son incompréhension, mais ce dernier est resté intraitable. Ceci explique qu'un PACom passablement modifié soit mis en deuxième consultation auprès de la population.

Pour pallier l'abolition obligée des tailles minimales des parcelles dans les zones villas, la Municipalité a toutefois introduit une mesure compensatoire, à savoir un indice de verdure. Sur toute parcelle en zone de faible densité, la surface verte doit au moins occuper d'un seul tenant 50% de la surface de la parcelle (voir l'article suivant).



© Lucien Kolly

Une démarche consultative et un guide qualitatif

Les travaux préparatoires à la révision du Plan d'Affectation Communal (PACom) et la récente pression du domaine bâti sur la commune de Tannay ont engendré des inquiétudes de la part des habitants. Ceux-ci se sont notamment exprimés à l'occasion de la première mise à l'enquête du nouveau PACom et ont fait part de leurs préoccupations quant à l'avenir du bourg historique de Tannay.

A l'instar d'autres communes du canton, la Municipalité a établi un dialogue avec les habitants du centre du village. Des réunions ont été organisées en 2022. Celles-ci ont permis de mieux connaître les préoccupations

des habitants et de recueillir des propositions pour dessiner une future politique d'urbanisme. Des modifications ont aussi été apportées au plan d'affectation et à son règlement d'application. Ces propositions ont aussi nourri

un document qualitatif sous forme de guide qui complètera utilement le PACom en donnant des recommandations pour l'aménagement du centre historique et sa mise en valeur.



©Swistoppo



Des ateliers de réflexion avec les habitants

Principal élément de cette démarche menée parallèlement à la finalisation du PACom, deux ateliers de réflexion ont été organisés avec les habitants du centre du village en mars et en juin 2022.

Le premier atelier a donné, dans un premier temps, l'occasion à la Municipalité et aux architectes-urbanistes d'expliquer brièvement le contexte légal et participatif de la démarche.

Dans la partie la plus importante de la soirée, les habitants ont participé à des tables rondes afin de discuter, sur la base d'exemples concrets fournis par des plans et photos, de leurs ressentis

sur les différents thèmes liés au patrimoine et au cadre de vie dans le centre du village : que ce soient les éléments architecturaux des bâtiments, l'aménagement des espaces publics, les axes de mobilité, les espaces verts, les jardins, etc.

Les matériaux et les couleurs des bâtiments, la configuration des toits, l'intégration de l'énergie solaire et la hauteur des bâtiments ont été débattus.

L'aménagement des rues et les revêtements au sol, l'équilibre entre le végétal et le minéral, enfin les espaces verts et les jardins avec leurs clôtures ont été d'autres sujets de discussion.

Les propositions abondantes, témoignent du fait que de nombreux habitants sont très concernés par l'aménagement de leur environnement immédiat.

Ceci s'est confirmé lors d'une deuxième rencontre en juin à laquelle participaient à nouveau une trentaine d'habitants. La mobilité y a été au centre des discussions.

Ces thèmes sont actuellement pris en considération dans différents projets sur lesquels travaille la Municipalité. Ils ont également trouvé un écho dans les dernières modifications du PACom.



Atelier de travail avec les habitants à la salle communale (dessins : PLAREL SA – architectes et urbanistes associés)



Un guide pour promouvoir la qualité architecturale et paysagère à tannay

Lors de ces ateliers, il a été décidé de faire entrer ces propositions autant que possible dans un guide architectural et paysager qui devait être l'un des résultats de ces rencontres. Ce document a pour but de servir d'orientation et de conseil à tous ceux qui prévoient de construire et de rénover des habitations.

L'idée est que chacun puisse participer, à son échelle, à la mise en valeur du patrimoine historique du village de Tannay en utilisant ce guide comme base de réflexions et de références pour les aménagements de l'habitat. En effet, un site harmonieux et dynamique augmente la convivialité, la sécurité et le bien-être de la population.

Complémentaire aux dispositions réglementaires du PACom (en cours de révision), ce guide en précisera l'esprit et définira les ambiances recherchées au niveau de l'aménagement des espaces extérieurs du village.

Une cinquantaine de pages, y décrivent les grandes orientations pour tendre à un haut niveau de qualité, tant dans les projets de constructions que dans l'aménagement des espaces extérieurs (jardins,

cours, voies d'accès, etc.). Le tout est complété d'illustrations d'ambiance et d'aménagements recherchés. Un guide centré sur la préservation du patrimoine du centre du village tout en étant pertinent pour les zones de construction plus excentrées.

Plusieurs des recommandations formulées ont déjà été engagées voire réalisées par la Municipalité : l'amélioration de l'éclairage public, la sau-

vegarde du milieu naturel (haies et surfaces de verdure) reprises dans le PACom et finalement, l'acquisition par la commune de l'immeuble sur la parcelle 139 qui s'inscrit dans la préservation du patrimoine bâti.

Le Guide sera prochainement mis en ligne sur le site web de la commune (www.tannay.ch).



Quel aménagement pour le centre historique de Tannay ?

Agriculture



MUNICIPALE

Marie-Noëlle
Favarger Schmidt

Agriculture biologique et agriculture intégrée : une heureuse cohabitation à Tannay

Préserver notre environnement tout comme notre santé ! Les consommateurs que nous sommes tous ont plus que jamais cette préoccupation. Et nos agriculteurs l'ont bien compris qui depuis plusieurs décennies s'efforcent d'y répondre.

On peut dire que ces dernières années, l'agriculture a ainsi vécu une profonde mutation, avec évidemment d'importants changements dans la manière de produire. De plus en plus de paysans ont modifié leurs façons de faire et sont allés vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement.

Certains ont ainsi choisi *l'agriculture biologique*, un mode de production excluant l'emploi de substances de synthèse, tels que les pesticides, les médicaments ou les engrais de synthèse, et d'organismes génétiquement modifiés. Avec pour objectif

de préserver et de maintenir la santé des humains - agriculteurs, éleveurs et consommateurs - mais aussi des animaux, des plantes et de la vie des sols.

Sans aller jusqu'à adopter une production entièrement biologique où l'on s'interdit donc l'usage de tous produits chimiques, beaucoup d'entre eux ont opté pour ce qu'il est convenu d'appeler *l'agriculture intégrée*. Autrement dit, une agriculture qui réduit elle aussi et autant que possible l'usage des produits phytosanitaires, mais qui recourt à ceux dont l'utilisation est indispensable pour proté-

ger certains végétaux. Ce qui permet aussi de maintenir un bon niveau de production, en quantité et en qualité.

Autrement dit, cette façon de faire s'approche des principes de l'agriculture biologique mais sans s'interdire d'utiliser des produits chimiques quand cela s'avère nécessaire, notamment lors d'alertes de maladies ou de nuisibles pouvant mettre en péril les cultures.





Nous avons la chance d'avoir dans notre commune deux producteurs, que vous connaissez sans doute et qui, soucieux de limiter raisonnablement l'usage des produits chimiques, ont opté l'un pour la formule intégrée et l'autre pour le bio. Alors si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à leur rendre visite.

Il s'agit de **Frédéric Gallay** dont la ferme, « Les Moreennes », se situe 31 Chemin des Moulins (la route qui mène à la déchetterie). On peut y acheter sur place des produits laitiers de belle qualité et l'accueil y est toujours très sympathique.



Autre producteur chez qui vous pouvez vous fournir: **Vincent Echenard** dont la ferme du Torry se trouve au Chemin de Chirilinge I. Elle a obtenu l'an passé le label Bio Suisse. On y cultive de nombreuses variétés de fruits et légumes de qualité à la saveur incomparable. On y élève aussi des cochons dans le respect des normes biologiques et de protection de l'environnement.



fermelesmoreennes@gmail.com
Tel. 078 722 54 42.
ferme-les-moreennes.business.site

contact@agro-idee.ch
www.agro-idee.ch



A vous d'aller à leur rencontre, si ce n'est déjà fait, et de découvrir leurs techniques et leurs produits répondant aux normes de protection de l'environnement. Acheter chez eux, c'est aussi privilégier les circuits courts. A ce propos, il est bon de rappeler que les chemins vicinaux aux alentours de leurs fermes sont des chemins qui leur sont utiles pour leur travail. Si vous appréciez pouvoir vous y promener, à pied ou à vélo, il est bon de faciliter le passage de leurs véhicules. Merci aussi de tenir vos animaux en laisse et de ramasser leurs éventuels déchets! Nos sympathiques producteurs vous en seront reconnaissants.

© Lucien Kolly



© DESA SA

Déchetterie



SYNDIQUE

Denise Rudaz

Notre déchetterie intercommunale (Chavannes-des-Bois, Commugny et Tannay)

Suite à diverses questions concernant notre déchetterie, nous tenons à vous donner quelques précisions quant à son utilisation.

En effet, comme son nom l'indique, la déchetterie a pour mission principale (pour ne pas dire unique) de permettre à nos citoyens de jeter leurs déchets. Nous constatons que beaucoup de personnes considèrent, à tort, qu'elle doit également servir à remettre des objets dans le circuit.

Nous sommes bien évidemment ouverts à chercher des solutions pour satisfaire cette volonté de recycler tout ce

qui est possible plutôt que de jeter, mais une fois encore, l'infrastructure dont nous disposons n'est pas adaptée.

Si vous avez des objets encore en bon état et dont vous voulez vous débarrasser

Nous vous rappelons qu'il existe des emplacements pour leur récupération. Il y a une «ressourcerie» à Bogis-Bossey

au chemin de la Tire (079 354 41 03) ou des associations telles que Caritas, Emmaüs ou le centre social protestant situés soit à Nyon, Versoix ou Satigny. Ces centres ont deux fonctions, d'une part, récupérer des objets utilisables et, d'autre part, les revendre à des prix extrêmement bas. L'argent ainsi récolté permet ensuite d'aider des personnes dans le besoin.





© Lucien Kolly

Achat de la parcelle 139 et de l'immeuble « Floréal »

En novembre 2022, nous vous avons informés de l'achat de ce bien, plébiscité par le Conseil communal le 10 août 2022. Depuis lors, nous avons eu quelques tracas pour arriver à trouver un terrain d'entente avec Eléa SA, le promoteur évincé, au sujet de l'indemnité à verser, le montant demandé étant exorbitant.

Finalement, nous avons dû mandater un avocat pour essayer de trouver une solution. A ce jour, alors que l'indemnité passait de CHF 500'000.- à CHF 300'000.-, nous n'avons pas encore trouvé un terrain d'entente, la Municipalité jugeant la somme demandée encore beaucoup trop élevée pour un avant-projet.

Néanmoins malgré ce souci encore non résolu, nous avons pu entériner cet achat devant notaire le 15 mars 2023, l'indemnité à verser restant toujours en discussion.







© Lucien Kolly

Yves Deferne,
président de
l'Amicale



Amicale de Tannay - Manifestations 2023

C'est avec plaisir que nous vous présentons le calendrier estival 2023 dont les activités nous permettront de nous rencontrer dans une ambiance conviviale et traditionnelle !

TOURNÉE DES LOTS

Samedi 3 juin

Nous sonnerons à votre porte pour récolter bouteilles et lots divers qui garniront la tombola lors de la fête du village. Nous vendrons aussi des cartes de membres sympathisants qui vous donneront droit à une bouteille lors de cette même fête.

FÊTE DU VILLAGE

**Vendredi 30 juin
et samedi 1^{er} juillet
dès 19h**

Soirée dansante, repas, buvette, manège, autos tamponneuses, tire-pipes, bar et cave à bière.

**Dimanche 2 juillet
dès 11h**

Apéro et poulets rôtis.

CONCERT DE JAZZ

Samedi 29 juillet à 20h

Buvette et petite restauration dès 19h, puis Jazz sous les étoiles !

Nous recherchons toujours des personnes intéressées à nous prêter main-forte lors de nos activités, pour les montages et démontages ainsi que lors de la Fête du Village.

Si vous êtes intéressés, contactez-nous par :

*mail : info@amicale-tannay.ch
ou portable : +41 76 582 44 13*

Bon été à toutes et tous !



Les «variations»

Serge Schmidt,
président
des Variations
Musicales de
Tannay



Martha Argerich à Tannay !

Depuis bientôt quinze ans, notre village de Tannay accueille à fin août quelques-uns des musiciens les plus talentueux de l'univers classique. C'est ainsi que le festival des «Variations Musicales» est devenu pour beaucoup un rendez-vous incontournable !

Il faut dire que notre comité, entièrement bénévole, propose chaque année, dans le parc du château au charme exceptionnel, une programmation de grande qualité !

Le festival se tiendra du 17 au 27 août et vous propose de vivre d'intenses moments de bonheur. Nous y accueillerons, entre autres, **Ivo Pogorelic** et **l'Orchestre de Chambre de Bâle**, le grand violoniste **Daniel Lozakovic**,

la violoncelliste **Camille Thomas** et quelques fidèles comme **Renaud Capuçon** avec **l'Orchestre de Chambre de Lausanne**. Seront aussi présents **Louis Schwizgebel**, **Gautier Capuçon** et le comédien **Lambert Wilson** ainsi que bien d'autres !

Et puis, mention spéciale pour la grande et merveilleuse **Martha Argerich** qui sera pour la première fois à Tannay, ce dont nous nous

réjouissons, le 26 août en compagnie de Tedi Papavrami. « Génie du piano », « miracle de la nature », « pianiste de légende » ... que n'a-t-on pas dit de cette artiste qui règne sur la scène musicale depuis des décennies !

Vous pouvez prendre connaissance du programme détaillé et réserver vos places sur le site des «Variations».

musicales-tannay.ch





17-27 AOÛT 2023

Gautier
 Renaud
 Tedi
 Martha

CAPUÇON
PAPAVRAMI
ARGERICH
 Ivo
 Lambert
 Daniel

POGORELICH
WILSON
LOZAKOVICH

VARIATIONS
 MUSICALES
 DE TANNAY
 Le Festival Classique de la Côte

musicales-tannay.ch





le Tannayroli

Les annonces

DÉCÈS

le 6 janvier 2023 – Owen Claire Lys
le 27 janvier 2023 – Ghomri Mohammed
le 16 mars 2023 – Rapin Fanny Esther
le 30 avril 2023 – Burger Ursula
le 6 mai 2023 – Jaccoud Claudine Sophie

NAISSANCES

le 7 novembre 2022 – Schleich Isla
le 16 février 2023 – Rodier Margot
le 14 mars 2023 – Fahmy Est

LE BICYCLOGUE

Service itinérant de réparations de vélos électriques ou traditionnels proche de chez vous.

À Tannay, tous les 3^{ème} vendredis du mois de 8h à 12h (de mars à décembre), en face de la boulangerie.

Plus d'informations sur
www.bicyclogue.ch



DEVELOPPEMENT DURABLE

Le groupe citoyen de la Commission Développement Durable «(Ré)inviter la nature au jardin et au village» souhaite entrer en contact avec des personnes de Tannay qui:

1. tentent déjà de rendre leurs jardins plus écologiques,
2. sont intéressées à le faire, ou
3. ont une compétence particulière dans ce domaine.

Merci de nous contacter à l'adresse email greffe@tannay.ch avec le sujet: (Ré)inviter la nature au jardin et au village. Nous attendons avec impatience de vos nouvelles!

DÉCORATION DE PÂQUES AU CENTRE DU VILLAGE

Chaque année, les enfants de l'UAPE et leurs éducatrices décorent le centre du village pour les fêtes de Pâques. Ce lieu devient alors gai et coloré... et nous aimons nous y promener.

Nous les remercions tous vivement !



Editeur

Commune de Tannay
Responsable
Marie-Noëlle Favarger Schmidt

Rédaction

Denise Rudaz
Claus Hässig
Marie-Noëlle Favarger Schmidt

Conception & mise en page

Fabrice Nassisi
Tamara Blanchoud

Impression

Imprimerie de Versoix

N° 48

Imprimé sur papier recyclé